

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS**

#### **ONE TECH HOLDING**

16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 -Ariana

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 Mai 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Ahmed Rekik (Cabinet ZAHAF & Associés) & Mr Walid Masmoudi (ECC MAZARS).

**BILAN**  
(Exprimé en dinars)

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>Au 31/12/2022</b>	<b>Au 31/12/2021</b>
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		171 622	144 421
Moins : Amortissements		-149 197	-133 555
	<b>B - 1</b>	<u>22 425</u>	<u>10 866</u>
Immobilisations corporelles		10 790 699	10 697 387
Moins : Amortissements		-3 563 428	-2 972 987
	<b>B - 1</b>	<u>7 227 271</u>	<u>7 724 400</u>
Immobilisations financières		210 334 720	210 653 486
Moins : Provisions		-235 003	-235 387
<i>S/Total</i>	<b>B - 2</b>	<u>210 099 717</u>	<u>210 418 099</u>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>217 349 413</b>	<b>218 153 365</b>
Autres actifs non courants		2 045 456	1 894 046
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>219 394 869</b>	<b>220 047 411</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		0	0
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>		<u>0</u>	<u>0</u>
Clients et comptes rattachés		2 726 931	2 325 400
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>	<b>B - 3</b>	<u>2 726 931</u>	<u>2 325 400</u>
Autres actifs courants		13 745 506	4 973 851
Moins : Provisions		0	0
	<b>B - 4</b>	<u>13 745 506</u>	<u>4 973 851</u>
Placements et autres actifs financiers	<b>B - 5</b>	15 761 145	21 304 341
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>B - 6</b>	187 195	194 020
		<b>32 420 777</b>	<b>28 797 612</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>251 815 646</b>	<b>248 845 023</b>

**BILAN**

(Exprimé en dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>2022</b>	<b>2021</b>
	<b>Notes</b>	<b>Au 31/12/2022</b>	<b>Au 31/12/2021</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		80 400 000	80 400 000
Réserves légales		8 040 000	5 360 000
Prime d'émission		14 177 225	32 669 653
Resultats reportés		115 156 718	99 880 233
Réserves fonds sociales		235 307	172 307
<b>Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice</b>		<b>218 009 250</b>	<b>218 482 193</b>
Résultat de l'exercice		24 376 780	18 136 485
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>B - 7</b>	<b>242 386 030</b>	<b>236 618 678</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	<b>B - 8</b>	4 267 013	7 271 074
Provision pour risques et charges		335 000	335 000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>4 602 013</b>	<b>7 606 074</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>B - 9</b>	561 780	592 974
Autres passifs courants	<b>B - 10</b>	1 182 074	914 680
Autres passifs financiers	<b>B - 11</b>	3 083 749	3 112 617
Concours bancaires		0	0
<b>Total des passifs courants</b>		<b>4 827 603</b>	<b>4 620 271</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>9 429 616</b>	<b>12 226 345</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>251 815 646</b>	<b>248 845 023</b>

**ONE TECH HOLDING**

16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2

2035 Ariana

**ETAT DE RESULTAT**

(Exprimé en dinars)

	Notes	2022 Au 31/12/2022	2021 Au 31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Dividendes	<i>R - 1</i>	29 730 310	18 485 600
Autres produits d'exploitation		450 675	405 000
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>30 180 985</b>	<b>18 890 600</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0
Achats d'approvisionnements consommés	<i>R - 2</i>	131 619	163 600
Charges de personnel	<i>R - 3</i>	2 543 718	2 790 963
Dotations aux amortissements et aux provisions	<i>R - 4</i>	882 846	972 581
Reprise sur provision	<i>R - 4</i>	-385	-4 017 515
Autres charges d'exploitation	<i>R - 5</i>	2 053 927	1 618 828
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>5 611 725</b>	<b>1 528 457</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>24 569 260</b>	<b>17 362 143</b>
Charges financières nettes	<i>R - 6</i>	1 211 684	1 315 330
Produits des placements	<i>R - 7</i>	912 871	1 740 118
Autres gains ordinaires		168 329	386 627
Autres pertes ordinaires		0	0
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>24 438 776</b>	<b>18 173 558</b>
Impôt sur les bénéfices		61 996	37 073
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>24 376 780</b>	<b>18 136 485</b>
Éléments extraordinaires (Pertes)		0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>24 376 780</b>	<b>18 136 485</b>
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
<b>RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>24 376 780</b>	<b>18 136 485</b>
<b>Résultat par action</b>		<b>0,303</b>	<b>0,226</b>

### ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	2022 Au 31/12/2022	2021 Au 31/12/2021
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
- Résultat net		24 376 780	18 136 485
- Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements		882 846	972 581
. Reprise sur provisions		-385	-4 017 515
. Variation des créances	F - 1	-401 531	-995 709
. Variation des autres actifs courants	F - 2	-8 771 655	8 819 260
. Variation des autres actifs non courants		-424 704	-1 532 669
. Variation des fournisseurs	F - 3	-31 194	-87 906
. Variation des autres passifs	F - 4	238 187	-110 175
. Variation des placements courant et autres actifs financiers	F - 5	5 543 196	-2 134 191
. Plus ou moins value de cession des titres de participation	F - 6	506 966	-177 635
. Plus ou moins value de cession des immobilisations		-715	-129 250
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à ) l'exploitation</b>		<b>21 917 791</b>	<b>18 743 276</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F - 7	-123 981	-1 303 249
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		715	132 000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F - 8	-227 000	-2 408 000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		38 800	1 332 242
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>-311 466</b>	<b>-2 247 007</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
- Opération sur actions propres		0	0
- Dividendes et autres distributions		-18 609 053	-13 408 245
- Encaissement provenant des emprunts		0	0
- Remboursement d'emprunts		-3 004 097	-3 004 097
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</b>		<b>-21 613 150</b>	<b>-16 412 342</b>
<b>INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES</b>			
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>-6 825</b>	<b>83 927</b>
Trésorerie au début de l'exercice	F - 9	194 020	110 093
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F - 10	187 195	194 020

## **NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2022**

### **I. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales constituée suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010 avec un capital initial de 180 000 Dinars divisé en 18 000 actions de 10 Dinars chacune.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011, la société ONE TECH HOLDING a décidé de porter son capital de 180 000 Dinars à 3 000 000 Dinars par la création de 282 000 actions de 10 Dinars chacune, représentant un montant de 2 820 000 Dinars.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2012, il a été décidé de diminuer la valeur nominale des actions de la société ONE TECH HOLDING pour passer à une valeur nominale de 1 Dinar par action au lieu de 10 Dinars par action.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 décembre 2012, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, par apport en nature, d'un montant de 48 078 075 Dinars avec une prime d'émission de 117 360 434 Dinars, pour porter le capital de 3 000 000 Dinars à 51 078 075 Dinars, et ce par l'émission de 48 078 075 actions d'une valeur nominale de 1 Dinar chacune.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 mars 2013, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 51 078 075 Dinars à 53 600 000 Dinars par souscription en numéraire d'un montant de 2 521 925 Dinars et l'émission de 2 521 925 actions au prix d'émission 6,500 Dinars représentant un nominal de 1 Dinar et une prime d'émission de 5,500 Dinars à libérer intégralement à la souscription.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 octobre 2021, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 53 600 000 Dinars à 80 400 000 Dinars par incorporation des réserves d'un montant de 26 800 000 Dinars et ce par la création et l'émission de 26 800 000 actions nouvelles gratuites de 1 dinar de nominal l'une, à répartir entre les actionnaires et les cessionnaires de droits d'attribution à raison d'une action nouvelle gratuite pour deux actions anciennes, portant jouissance à partir du premier janvier 2021.

La société ONE TECH HOLDING a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

### **II. REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers de la société « ONE TECH HOLDING », ont été arrêtés au 31 décembre 2022 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

### III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société présentés en dinars tunisiens ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

### IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société OTH n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2022 et la date d'arrêt des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

### V. LES BASES DE MESURE

#### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition et amorties linéairement selon les taux basés sur la durée probable d'utilisation et détaillés ainsi :

Désignation	Taux
- Logiciel .....	20%
- Site Web .....	33%
- Construction .....	5%
- Matériel de transport .....	20%
- Agencement et aménagement .....	10%
- Mobilier et matériel de bureau.....	20%
- Matériel informatique.....	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

#### 2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les

moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.



## VI. NOTES DETAILLEES

### B. NOTES RELATIVES AU BILAN

#### B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Site web	27 541	20 698
Logiciels	144 081	123 723
Agencement, Aménagement et installation	2 076 226	2 067 523
Mobilier et matériel de bureau	206 783	197 429
Matériel informatique	355 889	343 081
Matériel de transport	1 466 260	1 411 310
Construction	4 779 544	4 779 544
Terrain	1 898 500	1 898 500
Immobilisations en cours	7 497	0
<b>Sous Total</b>	<b>10 962 321</b>	<b>10 841 808</b>
Amortissements-Site web	20 102	17 778
Amortissements -logiciels	129 095	115 777
Amortissements -Construction	1 433 863	1 194 886
Amortissements -Agencement, Aménagement et installation	414 721	208 143
Amortissements -Mobilier et matériel de bureau	170 979	154 956
Amortissements -Matériel informatique	321 992	308 951
Amortissements -Matériel de transport	1 221 873	1 106 051
<b>Sous Total</b>	<b>3 712 625</b>	<b>3 106 542</b>
<b>Total</b>	<b>7 249 696</b>	<b>7 735 266</b>

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2022

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINE				AMORTISSEMENTS				V.C.N Au 31/12/2022
	Au 31/12/2021	Acquisitions	Reclassement/ Cessions	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Dotations	Régularisations	Au 31/12/2022	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>									
Site WEB	20 698	6 843	0	27 541	17 778	2 324	0	20 102	7 439
Logiciels	123 723	20 358	0	144 081	115 777	13 318	0	129 095	14 986
<b>S/ TOTAL</b>	<b>144 421</b>	<b>27 201</b>	<b>0</b>	<b>171 622</b>	<b>133 555</b>	<b>15 642</b>	<b>0</b>	<b>149 197</b>	<b>22 425</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>									
Terrain	1 898 500	0	0	1 898 500	0	0	0	0	1 898 500
Construction	4 779 544	0	0	4 779 544	1 194 886	238 977	0	1 433 863	3 345 681
Matériel de transport	1 411 310	54 950	0	1 466 260	1 106 051	115 822	0	1 221 873	244 387
Agencement, Aménagement et installation	2 067 523	8 703	0	2 076 226	208 143	206 578	0	414 721	1 661 505
Immobilisations en cours	0	7 497	0	7 497	0	0	0	0	7 497
Mobilier et matériel de bureau	197 429	9 354		206 783	154 956	16 023	0	170 979	35 804
Matériel informatique	343 081	16 276	-3 468	355 889	308 951	16 509	-3 468	321 992	33 897
<b>S/TOTAL</b>	<b>10 697 387</b>	<b>96 780</b>	<b>-3 468</b>	<b>10 790 699</b>	<b>2 972 987</b>	<b>593 909</b>	<b>-3 468</b>	<b>3 563 428</b>	<b>7 227 271</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 841 808</b>	<b>123 981</b>	<b>-3 468</b>	<b>10 962 321</b>	<b>3 106 542</b>	<b>609 551</b>	<b>-3 468</b>	<b>3 712 625</b>	<b>7 249 696</b>

**B.2. Immobilisations financières**

Désignation	Solde au 31/12/2021	Acquisitions /souscriptions	Cessions/R eclassement	Solde au 31/12/2022	Nombre des titres 31/12/2021	Acquisitions /souscriptions	Cessions/R eclassement	Nombre des titres 31/12/2022	%
Actions "TUNISIE CABLES"	87 571 803	0	0	87 571 803	512 191	0	0	512 191	92,45%
Actions "FUBA"	47 222 411	0	0	47 222 411	183 983	0	0	183 983	53,48%
Actions "TTEI"	26 033 279	0	0	26 033 279	147 994	0	0	147 994	99,99%
Actions "TECHNIPLAST"	13 802 355	0	0	13 802 355	87 978	0	0	87 978	79,98%
Actions "OTBS"	14 110 181	26 000	-545 766	13 590 415	244 745	6 500	-9 700	241 545	82,16%
Actions "ELEONETECH"	5 878 040	0	0	5 878 040	10 996	0	0	10 996	54,98%
Actions "AUTO CABLES TUNISIE"	2 677 188	0	0	2 677 188	19 791	0	0	19 791	48,87%
Actions "HELIOLFEX"	2 187 873	0	0	2 187 873	120 977	0	0	120 977	65,39%
Actions "ONE TECH MOBILE"	459 996	0	0	459 996	23 995	0	0	23 995	20,00%
Actions "ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING"	40 000	0	0	40 000	4 000	0	0	4 000	40,00%
<b>Total participation Groupe One Tech</b>	<b>199 983 126</b>	<b>26 000</b>	<b>-545 766</b>	<b>199 463 360</b>	<b>1 356 650</b>	<b>6 500</b>	<b>-9 700</b>	<b>1 353 450</b>	
Actions "SPCS"	2 000 000	0	0	2 000 000	200 000	0	0	200 000	5,63%
Actions "ARIJ AL-MEDINA"	20 000	0	0	20 000	20	0	0	20	2,00%
Actions "MED INSTITUTE TECHNOLOGY"	100 000	0	0	100 000	1 000	0	0	1 000	1,82%
Actions "UADH"	250 003	0	0	250 003	38 462	0	0	38 462	
Actions "Alfa Hyundai"	707	0	0	707	1	0	0	1	
Actions "KSM"	2 100 000	0	0	2 100 000	21 000	0	0	21 000	1,90%
Actions "MCS"	500 000	0	0	500 000	5 000	0	0	5 000	13,89%
Actions "SOFIA TECH"	3 997 039	0	0	3 997 039	18 949	0	0	18 949	23,76%
Actions "ASSURANCE MAGHREBIA"	1 248 750	0	0	1 248 750	22 500	0	0	22 500	0,50%
Actions "STUCOM"	453 861	201 000	0	654 861	9 795	13 400	0	23 195	9,99%
<b>Total participation hors Groupe</b>	<b>10 670 360</b>	<b>201 000</b>	<b>0</b>	<b>10 871 360</b>	<b>316 727</b>	<b>13 400</b>	<b>0</b>	<b>330 127</b>	
<b>Total</b>	<b>210 653 486</b>	<b>227 000</b>	<b>-545 766</b>	<b>210 334 720</b>	<b>1 673 377</b>	<b>19 900</b>	<b>-9 700</b>	<b>1 683 577</b>	
Provision actions " UADH "	-235 387	0	384	-235 003					
Provision actions " OTBS"	0	0	0	0					
<b>Total immobilisations financières nettes</b>	<b>210 418 099</b>	<b>227 000</b>	<b>-545 382</b>	<b>210 099 717</b>					

### B.3. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
ELEONETECH	622 968	512 154
FUBA	383 528	368 534
HELIOFLEX	44 743	56 927
OTBS	906 126	701 902
OTM	44 626	44 626
STUCOM	152 320	156 416
TUNISIE CABLES	170 854	94 217
TECHNIPLAST	52 000	62 734
TTEI	17 878	17 878
OTMA	297 632	297 632
SOFIA TECHNOLOGIES	12 380	12 380
AUTOCABLES	21 876	0
<b>Total</b>	<b>2 726 931</b>	<b>2 325 400</b>

### B.4. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Charges constatées d'avance	30 189	5 133
Débiteurs divers	66 356	62 458
Etat, crédit de TVA	0	309
Etat, crédit d'IS	950 665	958 740
Produits à recevoir	12 679 642	3 921 885
Prêts personnel	18 654	25 326
<b>Total</b>	<b>13 745 506</b>	<b>4 973 851</b>

#### B.4.1- Produits à recevoir

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Dividendes à recevoir - FUBA	400	400
Dividendes à recevoir -TUNISIE CABLE	5 241 101	2 769 541
Dividendes à recevoir - STUCOM	344 860	354 772
Dividendes à recevoir - TTEI	4 998 941	0
Dividendes à recevoir - EOT	2 013 940	514 540
Dividendes à recevoir - HELIOFLEX	0	186 994
Dividendes à recevoir - MCS	50 000	50 000
Divers	30 400	45 638
<b>Total</b>	<b>12 679 642</b>	<b>3 921 885</b>

**B.5. Placements et autres actifs financiers**

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Placements courants	14 953 461	20 577 333
Titres SICAV	807 684	727 008
<b>Total</b>	<b>15 761 145</b>	<b>21 304 341</b>

**B.6. Liquidités et équivalents de liquidités**

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Banques « TND »	176 499	193 587
Caisse	10 696	433
<b>Total</b>	<b>187 195</b>	<b>194 020</b>

**B.7. Capitaux propres avant affectation**

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Capital souscrit - appelé, versé	80 400 000	80 400 000
Réserves légales	8 040 000	5 360 000
Prime d'émission	14 177 225	32 669 653
Résultats reportés	115 156 718	99 880 233
Réserves fonds sociales	235 307	172 307
<b>Sous total</b>	<b>218 009 250</b>	<b>218 482 193</b>
Résultat de la période	24 376 780	18 136 485
<b>Total</b>	<b>242 386 030</b>	<b>236 618 678</b>
Nombre d'actions	80 400 000	80 400 000
Résultat/Action	0,303	0,226

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les résultats reportés provenant de l'exercice 2013 et antérieurs, s'élevant à 255 114 dinars, ainsi que la prime d'émission pour 14 177 225 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Date	Capital	Primes liées au capital	Réserves légales	Réserves pour Fond Social	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
<b>Situation des capitaux propres au</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>80 400 000</b>	<b>32 669 653</b>	<b>5 360 000</b>	<b>172 307</b>	<b>99 880 233</b>	<b>18 136 485</b>	<b>236 618 678</b>
Affectation résultat bénéficiaire 2021								
<i>Report à nouveau</i>						15 276 485	-15 276 485	0
<i>Réserves</i>				2 680 000	180 000		-2 860 000	0
<i>Dividendes</i>			-18 492 000					-18 492 000
<i>Autres opérations impactant les Ktx propres</i>			-428					-428
<b>Situation des capitaux propres après affectation</b>		<b>80 400 000</b>	<b>14 177 225</b>	<b>8 040 000</b>	<b>352 307</b>	<b>115 156 718</b>	<b>0</b>	<b>218 126 250</b>
Fond social					-117 000			-117 000
Résultat de la période							24 376 780	24 376 780
<b>Situation des capitaux propres au</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>80 400 000</b>	<b>14 177 225</b>	<b>8 040 000</b>	<b>235 307</b>	<b>115 156 718</b>	<b>24 376 780</b>	<b>242 386 030</b>

## B.8. Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Emprunts bancaires	4 267 013	7 271 074
<b>Total</b>	<b>4 267 013</b>	<b>7 271 074</b>

Au 31 décembre 2022, le tableau détaillant les emprunts se présente comme suit :

Emprunt	Montant débloqué	Remboursement	Partie à moins d'un an	Partie à plus d'un an
Emprunt 4,3 MDT	4 300 000	3 127 273	781 818	390 909
Emprunt 2 MDT	2 000 000	1 200 000	400 000	400 000
Emprunt 10 MDT	10 000 000	4 701 689	1 822 207	3 476 104
<b>TOTAL</b>	<b>16 650 000</b>	<b>9 378 962</b>	<b>3 004 025</b>	<b>4 267 013</b>

## B.9. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Fournisseurs d'exploitation	557 991	589 185
Fournisseurs de titres de participation	3 789	3 789
<b>Total</b>	<b>561 780</b>	<b>592 974</b>

## B.10. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
CNSS	100 057	85 072
CAVIS	24 783	1 115
Personnels, assurance groupe	380	380
Personnel-autres charges à payer	135 868	129 263
Personnel-rémunération dues	1 192	0
Charges à payer	707 022	520 854
Etat, déclarations mensuelles	192 534	147 962
Actionnaires dividendes à payer	375	0
Créditeurs divers	570	570
Produits constatés d'avances	19 293	29 464
<b>Total</b>	<b>1 182 074</b>	<b>914 680</b>

## B.11. Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Echéances à moins d'un an sur emprunts	3 004 025	3 004 061
Intérêts courus	79 724	108 556
<b>Total</b>	<b>3 083 749</b>	<b>3 112 617</b>

## R. NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

### R.1. Dividendes

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Dividendes – TUNISIE CABLES	9 245 157	5 547 094
Dividendes – TTEI	11 998 942	7 999 294
Dividendes – TECHNIPLAST	5 598 600	3 199 200
Dividendes – ELEONETECH	1 649 400	1 264 540
Dividendes – AUTO CABLES	488 667	0
Dividendes – OTM	499 896	399 917
Dividendes – SPCS	249 648	75 555
<b>Total</b>	<b>29 730 310</b>	<b>18 485 600</b>

### R.2. Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Frais de bourse	131 619	163 600
<b>Total</b>	<b>131 619</b>	<b>163 600</b>

### R.3. Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Salaires et compléments de salaires	2 239 050	2 521 659
Charges sociales	281 830	338 287
Autres charges de personnel	22 838	-68 983
<b>Total</b>	<b>2 543 718</b>	<b>2 790 963</b>

### R.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Dotations aux amortissements des immobilisations	609 551	571 168
Dotations aux provisions pour dépréciation titres de participation	0	91 924
Dotations provision risque et charge	0	60 000
Dotations pour résorption	273 295	249 489
Reprise sur provision des titres de participation	-385	-4 017 515
<b>Total</b>	<b>882 461</b>	<b>-3 044 934</b>



## R.5. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Jetons de présence	770 000	330 000
Honoraires et intermédiaires	904 739	759 726
Frais de formation	7 220	21 172
Frais postaux et télécommunications	27 077	25 197
Réception et cadeau	30 912	112 525
Annonces et publicité	127 905	62 426
Services extérieurs	111 303	118 040
Impôts et taxes	157 280	332 442
Services bancaires et assimilés	9 916	9 511
Dons et subventions	79 825	67 700
Missions et Déplacements	138 936	69 177
Primes d'assurance	32 601	49 697
Entretien & réparation	68 294	56 652
Fourniture de bureau	14 502	14 157
Charges loyer	5 034	0
Transfert de charges	-431 617	-409 594
<b>Total</b>	<b>2 053 927</b>	<b>1 618 828</b>

## R.6. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Charges d'intérêts	710 977	935 962
Pertes de changes	-6 259	2 802
Gains de changes	0	-3 647
Perte sur cession des titres	506 966	380 213
<b>Total</b>	<b>1 211 684</b>	<b>1 315 330</b>

## R.7. Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Produits de placements	912 817	1 187 020
Produits nets/cessions des titres	54	553 098
<b>Total</b>	<b>912 871</b>	<b>1 740 118</b>

## F. NOTES RELATIVES L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

### F.1. Variation des créances clients

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2022	Variation
Rubrique « <i>Clients</i> »	2 325 400	2 726 931	-401 531
<b>Total</b>			<b>-401 531</b>

#### F.2. Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2022	Variation
Rubrique « <i>Autres actifs courants</i> »	4 973 851	13 745 506	-8 771 655
<b>Total</b>			<b>-8 771 655</b>

#### F.3. Variation des dettes fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « <i>Fournisseurs</i> »	561 780	592 974	-31 194

#### F.4. Variation des autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « <i>Autres passifs courants</i> »	1 182 074	914 680	267 394
Ajustement "intérêt Courus"	79 724	108 556	-28 832
Ajustement "Dividende à payer"	375	0	-375
<b>Total</b>			<b>238 187</b>

#### F.5. Variation des placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2022	Variation
Rubrique « <i>Placements et autres actifs financiers</i> »	21 304 341	15 761 145	5 543 196

#### F.6. Plus ou moins-values de cession

Désignation	Montant
Moins-value sur cession Titres OTBS	506 966
<b>Total</b>	<b>506 966</b>

#### F.7. Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Montant
Acquisition matériel informatique	-16 276
Acquisition mobilier et matériel de bureau	-9 354
Acquisition Matériel de transport	-54 950
Agencement, Aménagement en cours	-7 497
Agencement, Aménagement et installation	-8 703
Site WEB	-6 843
Logiciels	-20 358
<b>Total</b>	<b>-123 981</b>

#### F.8. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Actions "STUCOM"	-201 000
Actions "OTBS"	-26 000
<b>Total</b>	<b>-227 000</b>

#### F.9. Trésorerie début de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités »	194 020

#### F.10. Trésorerie- fin de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités »	187 195

### VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

- La société ONE TECH HOLDING a hypothéqué l'ensemble immobilier de la propriété sise à la zone industrielle Ariana, en garantie de l'emprunt contracté auprès de la BIAT pour un montant de 4 300 000 DT et auprès de l'ATB pour un montant de 2 000 000 DT.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante à l'ATB pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues par la société OTBS pour quelques causes que ce soit, et ce au titre du crédit à moyen terme d'un montant global de 2 000 000 DT. Ce crédit est intégralement remboursé.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante à la BIAT pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues par la société OTBS pour quelques causes que ce soit, et ce au titre du crédit à moyen terme d'un montant global de 2 000 000 DT intégralement remboursé.
- La société ONE TECH HOLDING a hypothéqué l'ensemble immobilier de la propriété sise à la zone industrielle Ariana, en garantie de l'emprunt contracté auprès de la BIAT pour un montant de 10 000 000 DT.
- OTH a accordé une garantie à première demande pour garantir l'ensemble des emprunteuses au titre du contrat de crédit BEI, à savoir les sociétés TUNISIE CABLES, TECHNIPLAST

INDUSTRIE, ELEONETECH, FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI. La garantie couvre l'intégralité du montant à savoir 21.000.000 euros.

- OTH a souscrit une garantie solidaire, avec les autres emprunteuses à savoir les sociétés Tunisie Câbles et ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R.L, exigeant d'eux de se garantir mutuellement. La garantie couvre l'intégralité du montant du crédit IFC soit 23 000 000 euros.
- En 2022, La société « ONE TECH HOLDING » a donné une garantie au profit d'un fournisseur de sa filiale « FUBA PRINTED CIRCUITS » « Circuit Foil Luxembourg », pour garantir irrévocablement et inconditionnellement le paiement des factures échues non payés (délai de règlement 90 jours) par la filiale « FUBA PRINTED CIRCUITS » pour un montant maximum de 250 000 euros. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans.
- La société « ONE TECH HOLDING » a signé en date du 05 octobre 2022, une lettre de confort au profit de la société « SOFIA TECH » dans laquelle elle apporte son soutien financier total afin de lui permettre de réaliser l'ensemble des projets de développements accrédités par son conseil d'administration.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante de la filiale « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » à travers la signature par son Directeur Général Adjoint de la lettre de confort demandée par la SOGELEASE, filiale du groupe Société Générale Maroc, et ce en couverture de son engagement sous forme d'un crédit leasing, d'une enveloppe maximale de 2 000 000 euros qu'elle accordera à la filiale ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING ». La lettre de confort signée mentionne un montant de 1 945 076 euros.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante de la filiale « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » à travers la signature par son Directeur Général Adjoint de la lettre de confort demandée par la SOCIETE GENERALE TANGER OFFSHORE, et ce en couverture de son engagement sous forme d'un crédit à moyen terme sur 7 ans, pour un montant de 2 800 000 euros.
- Le conseil d'administration du 26 Août 2021 a autorisé la société « ONE TECH HOLDING » de signer en tant que garant, l'avenant d'extension au contrat de financement signé le 11 décembre 2017 avec la BEI accordant aux sociétés emprunteuses soient, TECHNIPLAST Industrie, TTEI, FUBA, ELEONTECH et TUNISIE CABLES, un financement complémentaire d'un montant total de 9 000 000 Euros, le montant de la garantie accordée par OTH s'élève à 4 000 0000 euros.

## VIII. PARTIES LIEES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Mouvements de l'exercice				Solde au 31/12/2022
		Achat	Produit &	Encaissement &	Décaissement	
			Remboursement	Conversion		
<b>Fournisseurs</b>						
OTBS	-164 146	122 412	0	0	0	-286 558
FUBA	-9 237	25 284	0	0	0	-34 521
ONE TECH E&C	-2 619	0	0	0	0	-2 619
TTEI	-560	600	0	0	0	-1 160
HYUNDAI	-738	60 561	0	0	60 637	-662
TECHNIPLAST	0	2 729	0	0	0	-2 729
OTM	0	1 500	0	0	1 500	0
<b>Clients</b>						
ELEONTECH	512 154	0	110 814	0	0	622 968
FUBA	368 534	0	14 994	0	0	383 528
HELIOFLEX	56 926	0	41 072	53 256	0	44 743
OTBS	701 902	0	350 596	146 372	0	906 126
OTM	44 626	0	178 502	178 502	0	44 626
STUCOM	156 417	0	0	4 097	0	152 320
TECHNIPLAST	62 734	0	103 306	114 040	0	52 000
TUNISIE CABLES	94 217	0	143 278	66 641	0	170 854
TTEI	17 878	0	0	0	0	17 878
OTMA	297 633	0	0	0	0	297 633
AUTOCABLES	0	0	21 876	0	0	21 876
SOFIA TECHNOLOGIES	12 380		0	0	0	12 380
<b>Produits à recevoir</b>						
TTEI	0	0	11 998 941	7 000 000	0	4 998 941
TECHNIPLAST INDUSTRIE	0	0	5 598 600	5 598 600	0	0
FUBA	400	0	0	0	0	400
STUCOM	354 772	0	0	9 911	0	344 861
TUNISIE CABLES	2 769 541	0	9 245 157	6 773 597	0	5 241 101
ELEONTECH	514 540	0	1 649 400	150 000	0	2 013 940
HELIOFLEX	186 994	0	0	186 994	0	0
OTM	0		499 896	499 896	0	0
<b>Débiteurs divers</b>						
OTBS	4 583	0	0	0	0	4 583

Tunis, le 28 avril 2023

Tunis, le 26 avril 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société ONE TECH HOLDING

## RAPPORT GÉNÉRAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2022

### RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

#### *Opinion*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **ONE TECH HOLDING** (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces comptes, arrêtés par le conseil d'administration du 28 Mars 2023 présentent :

Un total bilan de.....	251 815 646 TND
Des produits d'exploitation de .....	29 730 310 TND
Un résultat bénéficiaire de .....	24 376 780 TND

A notre avis, les états financiers de la société ONE TECH HOLDING sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Questions clés de l'audit*

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

#### *Titres de participation*

Selon la norme comptable n°7, relative aux placements, la société est tenue d'effectuer, à la date de clôture, une évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Cette évaluation est importante pour notre audit en ce qui concerne les participations ayant une valeur mathématique inférieure au coût d'acquisition.

Les informations fournies par la société sur la valorisation des titres de participation figurent à la Note « V- Les bases de mesures », qui expliquent qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage et que les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 82,16% au capital de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS « OTBS » comptabilisée pour un montant de 13 590 415 dinars. Au 31 décembre 2022, la société OTBS présente des capitaux propres de 3 921 994 dinars.

La direction de la société a estimé que la valeur d'usage de la société OTBS est supérieure à son coût d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir. En 2022, le résultat de la filiale OTBS est bénéficiaire.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 53,48% au capital de la société FUBA PRINTED CIRCUITS comptabilisée pour un montant de 47 222 411 dinars. Au 31 décembre 2022, la société FUBA PRINTED CIRCUITS présente des capitaux propres de 17 335 685 dinars.

La direction de la société a estimé que la valeur d'usage de la société FUBA PRINTED CIRCUITS est supérieure à son coût d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 23,76% au capital de la société SOFIA TECH comptabilisée pour un montant de 3 997 039 dinars, Au 31 décembre 2022, la société SOFIA TECH présente des capitaux propres négatifs.

La direction de la société a estimé que la valeur d'usage de la société SOFIA TECH est supérieure à son coût d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par la société. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient impacter d'une manière ou d'une autre la valeur des titres de participation OTBS, FUBA PRINTED CIRCUITS et SOFIA TECH.

#### ***Rapport du conseil d'administration***

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers***

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

### **RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Ahmed REKIK**  
**CABINET ZAHAF & ASSOCIES**

**Walid MASMOUDI**  
**ECC MAZARS**



Tunis, le 26 avril 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société ONE TECH HOLDING

**RAPPORT SPÉCIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE  
CLOS AU 31 DECEMBRE 2022**

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2022**

La direction de votre société nous a avisé de l'existence des conventions et opérations suivantes :

- 1** La société a souscrit en 2022, un billet de trésorerie émis par la société « FUBA PRINTED CIRCUITS », pour un montant de 1 000 000 dinars renouvelé 1 fois, et pour un montant de 500 000 dinars renouvelé 1 fois, pour un taux d'intérêt de TMM+1%. Ces billets de Trésorerie ont été remboursés en 2022.
- 2** La société a souscrit en 2022, un billet de trésorerie émis par la société « SOFIA TECH », pour un montant de 150 000 dinars, pour un taux d'intérêt de 8%.
- 3** La société « TECHNIPLAST » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » au titre des frais de déplacement relatif à la participation d'un personnel « ONE TECH HOLDING » au salon INNOTRANS pour un montant de 2729 dinars.
- 4** La société « ONE TECH HOLDING » a conclu une convention de prestations des services, conseil et assistance avec la société « AUTO CABLES » pour un montant de 25 000 dinars par an en HT. Le montant facturé par la société « ONE TECH HOLDING » en 2022 est de 21 875 en HT.
- 5** La société « ONE TECH HOLDING » se porte garante de la filiale « FUBA PRINTED CIRCUITS » à travers la signature de son directeur général d'une lettre de garantie demandée par le fournisseur « Circuit Foil Luxembourg », et ce pour garantir irrévocablement et inconditionnellement le paiement des factures échues non payés (délai de règlement 90 jours) pour un montant maximum de 250 000 euros. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans.
- 6** La société « FUBA PRINTED CIRCUITS » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » pour un montant de 25 284 TND, des frais d'inscription N.T information.
- 7** Les sociétés « ONE TECH HOLDING » et « SOFIA TECH » ont signé en date du 12 septembre 2022, une convention comptes courants actionnaires, au titre de laquelle la société ONE TECH HOLDING avancera à la société SOFIA TECH, la somme globale maximale de cinq cent mille dinars tunisiens (500 000 TND), selon les besoins de la société SOFIA TECH et à la demande de son directeur général. Ces avances sont rémunérées au taux de 8% l'an, en HT, et ce à compter

de la mise à disposition des fonds jusqu'au parfait remboursement. Aucune avance en comptes courants actionnaires n'a été effectué en 2022.

- 8 La société « ONE TECH HOLDING » a signé en date du 05 octobre 2022, une lettre de confort au profit de la société « SOFIA TECH » à travers laquelle elle apporte son soutien financier total afin de lui permettre de réaliser l'ensemble des projets de développements accrédités par son conseil d'administration.
- 9 La société « ONE TECH HOLDING » a signé en date du 15 août 2022, une convention de prêt avec la société « STUCOM ». À travers cette convention, la société « ONE TECH HOLDING » accepte de consentir au profit de « STUCOM » un crédit d'un montant de 600 000 TND. En 2022, aucun déblocage n'a été effectué.

## **II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2022**

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Elles sont présentées ci-après :

- 10 Un contrat de location a été conclu entre la société « ONE TECH HOLDING » et la société « TUNISIE CABLES » pour un montant annuel de 112 000 HT dinars avec date effet le 01/03/2021. Le loyer facturé au cours de l'exercice 2022 est de 115 360,000 dinars HT.
- 11 Le conseil d'administration du 26 Août 2021 a autorisé la société « ONE TECH HOLDING » de signer en tant que garant, l'avenant d'extension au contrat de financement signé le 11 décembre 2017 avec la BEI accordant aux sociétés emprunteuses soient, TECHNIPLAST Industrie, TTEI, FUBA, ELEONTECH et TUNISIE CABLES, un financement complémentaire d'un montant total de 9 000 000 Euros. Le montant de la garantie accordée par OTH s'élève à 4 000 0000 euros.
- 12 La société « ONE TECH HOLDING » a signé avec les sociétés « TUNISIE CABLES » et « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » une convention de répartition des frais liés au contrat de financement par la société financière internationale « SFI ». Aucun montant n'a été facturé, au titre de cette convention, au cours de l'exercice 2022.
- 13 La société « TTEI » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » au titre de sa quote part dans les frais de maintenance table serveur pour un montant de 600 dinars.
- 14 La société « ONE TECH HOLDING » a conclu en janvier 2021 avec la société « ONE TECH MOBILE » un contrat de prestation de services qui porte sur la stratégie de communication, des affaires juridiques, systèmes d'information et autres..., pour une rémunération annuelle forfaitaire de 150 000 dinars HT et ce pour une période de 3 ans. Le montant facturé par la société « ONE TECH HOLDING » au titre de l'exercice 2022 est de 150 000 dinars HT.
- 15 La société « ONE TECH HOLDING » a acquis auprès de la société « ONE TECH MOBILE » un téléphone portable de type « GALAXY A72 » pour un montant de 1 500 TND.
- 16 La société « COFINVEST » a facturé en 2022 à la société « ONE TECH HOLDING » pour un montant de 210 005 dinars au titre des prestations de conseil en gestion et en finance d'entreprise et des marchés.
- 17 La société a contracté au cours de l'exercice 2018 un emprunt bancaire auprès de la BIAT pour un montant de 10 000 000 dinars, déblocqué à hauteur de 7 222 998 dinars au cours des années 2018 et 2019, et à hauteur de 2 777 002 dinars au cours de l'exercice 2020. En 2022 le solde dudit emprunt, à rembourser, est de 5 298 311 dinars.

**18** Le conseil a autorisé la conclusion par la société « ONE TECH HOLDING » d'un contrat de crédit ayant pour parties :

- La société financière internationale « SFI » en qualité de prêteur ; et,
- La société « ONE TECH HOLDING », sa filiale Tunisienne « TUNISIE CABLES S.A» et sa filiale de droit marocain « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R.L » en qualité d'emprunteuses.

Le contrat de crédit est consenti pour un montant global maximum de 23 000 000 euros. Le taux d'intérêt est au choix de l'emprunteur, soit un taux variable égal à EURIBOR+2,15%, soit un taux fixe déterminable au moment de chaque tirage.

La société One Tech Holding a souscrit une garantie solidaire, avec les autres emprunteuses, exigeant d'eux de se garantir mutuellement. La garantie couvre l'intégralité du montant du crédit SFI soit 23 000 000 euros.

En novembre 2021, un avenant a été signé augmentant le taux variable à EURIBOR+2,35%.

**19** La société ONE TECH HOLDING s'est portée garante aux banques pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues, par la société OTBS au titre des crédits bancaires à moyen terme contractés par cette dernière d'un montant global de 4 000 000 dinars. Ces crédits sont intégralement remboursés.

**20** La société ONE TECH HOLDING se porte garante de la filiale « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » à travers la signature par son Directeur Général Adjoint de la lettre de confort demandée par la SOGELEASE, filiale du groupe Société Générale Maroc, et ce en couverture de son engagement sous forme d'un crédit leasing, d'une enveloppe maximale de 2 000 000 euros qu'elle accordera à la filiale ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING ». La lettre de confort signée mentionne un montant de 1 945 076 euros.

**21** La société ONE TECH HOLDING se porte garante de la filiale « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » à travers la signature par son Directeur Général Adjoint de la lettre de confort demandée par la SOCIETE GENERALE TANGER OFFSHORE, et ce en couverture de son engagement sous forme d'un crédit à moyen terme sur 7 ans, pour un montant de 2 800 000 euros.

**22** La société ONE TECH HOLDING a conclu un contrat de maintenance avec la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS en date du 01 avril 2017. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant en date du 01 mars 2021 modifiant ainsi l'article 3 et 4 dudit contrat et prévoyant une rémunération annuelle et forfaitaire au profit de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS de 61 000,000 dinars HT et ayant pour date d'effet le 01 mars 2021. La charge constatée par la société ONE TECH HOLDING, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 72 592 dinars TTC.

**23** La société ONE TECH HOLDING a conclu un contrat d'insertions publicitaires avec la société GRAND MAGHREB MEDIA « GMM » moyennant une rémunération annuelle de 20 000 dinars hors taxes. Ledit contrat a été résilié en janvier 2021. La société « GMM » a facturé au titre des mêmes prestations à la société ONE TECH HOLDING un montant de 10 068 dinars en 2022.

**24** La société « ONE TECH HOLDING » a acquis du matériel informatique auprès de la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » pour un montant de 23 164 dinars, des licences Microsoft, et antivirus pour un montant de 13 565 dinars.

- 25** La société a souscrit en 2022, un billet de trésorerie émis par la société « SOFIA TECH », pour un montant de 700 000 dinars renouvelé 5 fois pour un taux d'intérêt de 8%. Ce billet de Trésorerie a été remboursé en 2022.
- 26** La société ONE TECH HOLDING a conclu un contrat de prestations d'infogérance avec la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS avec date d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2018. La charge supportée par la société ONE TECH HOLDING, au cours de l'exercice 2022, est de 13 091 Dinars.
- 27** La société ONE TECH HOLDING a conclu, un contrat avec la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS portant sur la location à cette dernière du premier étage de son siège social ainsi que 25 places de parking et l'exploitation de 50% du sous-sol, avec date d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2017. En mars 2021, un avenant a été signé modifiant ainsi l'article 1 et 3 dudit contrat et prévoyant un loyer annuel de 164 000 dinars HT avec une majoration de 3% l'an à partir du 01/04/2022. Le montant facturé par ONE TECH HOLDING au titre de l'exercice 2022 s'élève à 164 000 Dinars HT.
- 28** La société « ONE TECH HOLDING » a acquis auprès de la société « HYUNDAI » une voiture I20 pour 54 950 dinars. La société « HYUNDAI » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » des frais d'entretiens et de réparation des voitures pour un montant de 5 611 dinars.
- 29** La société « ONE TECH HOLDING » a facturé la somme, de 431 617 dinars sous forme de notes de débit de répartition de charges communes aux filiales, TECHNIPLAST INDUSTRIE, HELIOFLEX NORTH AFRICA SPS, ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS, ELEONETECH, TUNISIE CABLES, et FUBA PRINTED CIRCUITS.
- 30** La société One Tech Holding a souscrit à une garantie à première demande pour garantir l'ensemble des emprunteuses au titre du contrat de crédit BEI, à savoir les sociétés, TUNISIE CABLES, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ELEONETECH, FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI ; ladite garantie couvre l'intégralité du montant à savoir 21 000 000 euros.

### **III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- 1) La rémunération du président du conseil d'administration et administrateur délégué servie par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales totalise un montant brut de 652 305 dinars courant l'exercice 2022. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- 2) La rémunération du directeur général servie par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales totalise un montant brut de 570 457 dinars courant l'exercice 2022. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- 3) La rémunération du directeur général adjoint servie par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales totalise un montant brut de 448 078 dinars courant l'exercice 2022. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- 4) Au cours de l'exercice 2022, la société ONE TECH HOLDING a servi au secrétaire général, administrateur, une rémunération de 10 000 dinars, en tant que membre dans le comité d'audit. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y

afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.

- 5) Au cours de l'exercice 2022, la société ONE TECH HOLDING a servi à deux administrateurs, une rémunération de 10 000 dinars chacun, en tant que membres du comité d'audit.
- 6) Au cours de l'exercice 2022, la société ONE TECH HOLDING a servi aux administrateurs, des jetons de présence de 50 000 dinars chacun, en tant que membres du conseil d'administration.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Ahmed REKIK**  
**CABINET ZAHAF & ASSOCIES**

**Walid MASMOUDI**  
**ECC MAZARS**